

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 22/09/2026 23:10 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la République (1789-1799)

La Révolution française est une période majeure de l'histoire de France et de l'Europe. Entre 1789 et 1799, elle met fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres, et pose les bases d'une société nouvelle fondée sur la liberté, l'égalité et la souveraineté nationale. Ce cours retrace les causes, les grandes étapes et les conséquences de cette décennie révolutionnaire.

1. Les causes de la Révolution

À la fin du XVIII^e siècle, le royaume de France traverse une crise profonde à la fois sociale, économique et politique.

- **Une société d'ordres inégalitaire** : la population est divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Les deux premiers ordres bénéficient de privilèges (exemption d'impôts, droits seigneuriaux) tandis que le tiers état, qui représente environ 98 % de la population, supporte l'essentiel des charges.
- **Une crise financière** : l'État est surendetté, notamment à cause des guerres (guerre d'Indépendance américaine). Les caisses sont vides et les tentatives de réforme échouent face à l'opposition des privilégiés.
- **Une crise économique et sociale** : mauvaises récoltes, hausse du prix du pain, chômage et misère touchent durement les campagnes et les villes.
- **Les idées des Lumières** : les philosophes (Montesquieu, Rousseau, Voltaire) critiquent l'absolutisme, les privilèges et l'intolérance religieuse. Ils diffusent les principes de liberté, d'égalité et de séparation des pouvoirs.
- **Le modèle américain** : la jeune République des États-Unis, née en 1776, montre qu'une société sans roi est possible.

Face à cette situation, le roi Louis XVI convoque les États généraux pour mai 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.

2. 1789 : l'année de la rupture

L'ouverture des États généraux à Versailles le 5 mai 1789 est suivie de tensions entre les ordres. Le 17 juin, les députés du tiers état se proclament **Assemblée nationale**,

affirmant représenter la nation tout entière. Le 20 juin, ils prêtent le serment du Jeu de paume de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris s'empare de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal. Cet événement marque le début de la Révolution populaire. Dans les campagnes, la **Grande Peur** (juillet-août) pousse les paysans à s'attaquer aux châteaux et aux droits seigneuriaux. Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée abolit les privilèges.

Le 26 août 1789, la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** est adoptée. Elle proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » et que la souveraineté réside dans la nation.

En octobre 1789, le roi est ramené de Versailles à Paris par une foule de Parisiennes. La famille royale s'installe aux Tuileries, sous surveillance populaire.

3. La monarchie constitutionnelle (1789-1792)

De 1789 à 1792, l'Assemblée constituante puis l'Assemblée législative tentent de bâtir une monarchie constitutionnelle. De grandes réformes sont adoptées :

- Création des départements (1790) pour uniformiser l'administration.
- Constitution civile du clergé (1790) : les prêtres deviennent des fonctionnaires salariés par l'État.
- Suppression des corporations et des douanes intérieures, instauration du libre-échange.
- Fuite du roi à Varennes (juin 1791) : Louis XVI tente de fuir à l'étranger mais est arrêté. Sa popularité s'effondre.
- Constitution de 1791 : elle établit une monarchie constitutionnelle avec séparation des pouvoirs et suffrage censitaire (seuls les citoyens payant un certain impôt votent).

Mais la guerre contre l'Autriche et la Prusse, déclarée en avril 1792, radicalise la Révolution. Le 10 août 1792, le peuple parisien prend d'assaut les Tuileries et suspend le roi. La monarchie est renversée.

4. La République et la Terreur (1792-1794)

Le 21 septembre 1792, la Convention nationale proclame la **République**. Le roi Louis XVI est jugé et guillotiné le 21 janvier 1793. La guerre s'étend à toute l'Europe. En 1793, la France est menacée par les coalitions étrangères et par les révoltes intérieures (Vendée, fédéralisme).

Pour faire face, le Comité de salut public, dominé par Robespierre, instaure la **Terreur** (1793-1794) : lois d'exception, exécutions massives (environ 17 000 condamnés à mort), contrôle de l'économie. La levée en masse (1793) permet de sauver la République.

Mais la Terreur divise les révolutionnaires. Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est arrêté et guillotiné. La Terreur prend fin.

5. Le Directoire et l'ascension de Bonaparte (1795-1799)

Après

Thermidor, la Convention élabore la Constitution de l'an III (1795) qui instaure le **Directoire**, un régime exécutif collégial de cinq membres. Ce régime est instable, confronté à des complots royalistes et à des difficultés économiques. L'armée joue un rôle croissant.

Le général Napoléon Bonaparte, auréolé de ses victoires en Italie et en Égypte, renverse le Directoire par le **coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799)** et instaure le Consulat. La Révolution prend fin, mais ses acquis fondamentaux sont en partie conservés et diffusés en Europe.

Conclusion

La Révolution française a transformé durablement la France et l'Europe. Elle a aboli la société d'ordres, proclamé les droits de l'homme, établi la souveraineté nationale et posé les bases de la démocratie moderne. Malgré ses excès et ses contradictions, elle reste un moment fondateur de l'histoire contemporaine, dont les principes inspirent encore les combats pour la liberté et l'égalité.